**Le Centre Hospitalier Intercommunal de Manosque** (04)

situé à 35 minutes d’Aix en Provence recrute

**Médecin Anesthésiste réanimateur Temps plein ou temps partiel - Praticien hospitalier ou contractuel**

**Environnement professionnel :** Equipe composée de 6 anesthésistes réanimateurs PH titulaires et contractuels (4 Temps plein, 2 temps partiel) et 4 praticiens attachés - Equipe paramédicale formée et stable.

USC de 8 lits avec un équipement très complet (monitorage, hémodynamique, échographie, respirateurs polyvalents et VNI), un médecin sénior gère l'activité de la journée. 600 entrées /an – DMS 4 jours.

Bloc opératoire de 6 salles dont une réservée aux urgences obstétricales, équipement aux normes les plus exigeantes (BIS, vidéoscopes, monitorage hémodynamique invasif et non invasif, fibroscope...)

Activité chirurgicale variée (2 800 entrées totales /an en chirurgie complète, chirurgie de semaine et chirurgie ambulatoire) : Orthopédie, gynécologie, digestif, ORL, stomatologie, urologie (pédiatrie + de 3 ans). Maternité : 3 salles de travail, deux sages-femmes sur place H24, un obstétricien et un pédiatre d'astreinte H24, environ 700 accouchements par an. Les trois sites d'activité ainsi que les services d'hospitalisation de maternité et de chirurgie sont regroupés sur le même étage.

**Activité :** L'activité de jour se déroule sur une base de 5 médecins par jour. Garde sur place : 2 IADES d'astreintes H24.

Bloc opératoire, maternité, consultations (3 500/an), suivi post opératoire limité à la douleur et aux apports intraveineux, avis spécialisés.

Equipe dynamique, staff quotidien du matin, RMM, groupes de travail (CLUD, transfusion, médicaments, antibiothérapie,...) Congrès, formations dans le cadre du DPC.

**Conditions financières :** négociables selon ancienneté et statut (avec possibilité de prime d’exercice territorial si exercice temps partagé multisites souhaité, et/ou prime d’engagement dans la carrière hospitalière si statut de Praticien Contractuel avec perspective concours de PH). Permanence des soins assurée en astreinte opérationnelle forfaitisée. Plages additionnelles récupérées ou payées au choix du praticien.

**Atouts de la région :** Accès par autoroute, gare SNCF, 5 navettes quotidiennes vers aéroport Marseille-Provence et Aix en Provence gare TGV - Ensoleillement 2600 h par an, proximité stations de ski des Alpes (2H), de Marseille et de la mer Méditerranée (1H) et du site du Verdon (50 minutes) - Cadre de vie privilégié avec accès aisé à la propriété - Présence d’un établissement d’enseignement international (de la maternelle au baccalauréat) en face de l’hôpital

**Contacts :** Renseignements : **Dr SAUVAT Stéphane Chef de Pôle 04-92-73-43-79 ou 06-71-10-33-48**– [sauvat.s@ch-manosque.fr](mailto:sauvat.s@ch-manosque.fr) / Claire AILLOUD – Directrice adjointe RH et Affaires Médicales – [drh@ch-manosque.fr](mailto:drh@ch-manosque.fr) 04 92 73 42 30

